

Le **FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion

**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion

**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque SRI \*



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

\* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	34,81
Actif net portefeuille (EUR)	5 917 996,46

**Date de création** 2 nov. 2021

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000129949

**Devise** EUR

**Classification SFDR** Article 8

**Classification AMF** Actions de pays de la zone euro

**Durée de placement recommandée** 5 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 0,50%

**Frais de gestion indirects maximum** 1,20%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	15,42%
Volatilité indice	15,62%
Alpha de Jensen	-9,07%
Tracking error	3,65%
Ratio de Sharpe	0,19
Ratio d'information	-2,62
Beta (fonds de fonds)	98,10%

## Performances nettes de frais 26/08/2025 (source: AGRICA Epargne)

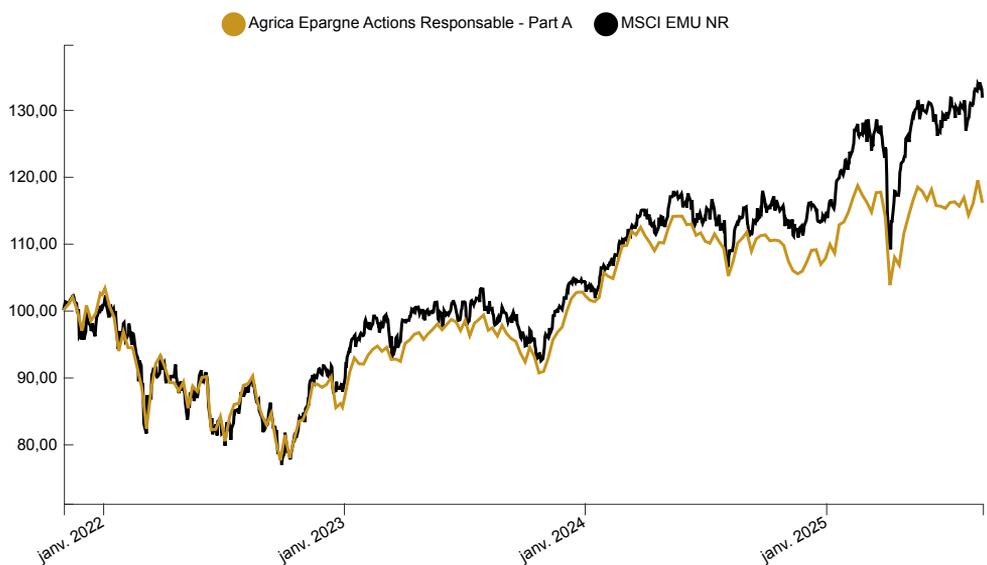
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-0,67%	7,74%	4,77%	16,03%
MSCI EMU NR	0,51%	15,39%	15,73%	31,74%
Écart	-1,18%	-7,65%	-10,96%	-15,71%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022
Part A	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

## Les marchés

Le MSCI EMU a enregistré une légère progression entre le 29 juillet et le 26 août, ce qui porte sa hausse annuelle à +14,4%. Aux Etats-Unis, le discours accommodant de J. Powell lors de la réunion de Jackson Hole, a été un soutien pour les marchés actions. En effet, malgré une inflation proche de 3% et des pressions à la hausse exercées sur les prix par les droits de douane, une baisse de taux en septembre semble acquise en raison de la dégradation récente des données de l'emploi.

Sur le plan économique, la dernière publication du PMI composite a surpris positivement en Zone Euro à 51.1, soit un plus haut de 15 mois. Cette embellie provient essentiellement du secteur manufacturier grâce à un indice qui repasse en zone d'expansion et qui atteint son plus haut niveau depuis 38 mois. Cette amélioration, principalement attribuable aux perspectives de relance budgétaire en Allemagne, survient malgré l'entrée en vigueur des tarifs douaniers qui pourrait peser sur les exportations.

La fin du mois a été également marquée par le retour du risque politique en France avec la décision surprise du 1er ministre de soumettre son gouvernement à un vote de confiance avant le début des discussions budgétaires prévues en octobre. Sans majorité parlementaire, la forte probabilité d'une chute du gouvernement a pesé sur le CAC 40, en baisse de -0,9% sur le mois, et en particulier sur les banques françaises et les secteurs les plus dépendants à l'économie domestique. Sur les marchés obligataires, l'écart de rendement entre l'OAT et le Bund a atteint 80bps, soit un écartement relativement modéré.

Au niveau des performances sectorielles, la dynamique a été principalement portée par l'énergie (+3,2%), la consommation discrétionnaire (+3,2%) et les matériaux (+2,7%). Dans la consommation discrétionnaire, le segment du luxe s'est particulièrement distingué grâce aux commentaires rassurants du groupe Swatch sur la demande américaine malgré les hausses de prix récentes pour compenser la mise en place des tarifs douaniers. A l'inverse, la technologie (-2,1%) et les industrielles (-1,9%) affichent les replis les plus marqués.

## Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

Dans le secteur financier, BNP Paribas (-4,0%) et Axa (-6,8%) ont été particulièrement impactés par l'instabilité politique alors que le reste du secteur est en hausse. Sur la poche industrielle, Spie (-8,2%) et Saint-Gobain (-8,1%) sont les principaux détracteurs, excessivement sanctionnés en raison de leur sensibilité à la France. Schneider Electric (-8,0%) figure également parmi les principaux détracteurs. Son exposition à la thématique des datacenters et de l'IA offre des perspectives porteuses mais génère de la volatilité à court terme. Parmi les principaux contributeurs positifs, Novo Nordisk a rebondi de +15,4% après sa forte baisse en juillet. Sanofi (+7,2%) s'est également distingué après une publication de résultats trimestriels solide. Malgré la hausse du cours sur le mois, le titre reste toujours décoté au sein de son secteur, avec un multiple de valorisation P/E 2026e inférieur à 10x. Lors de son dernier plan stratégique, le laboratoire pharmaceutique français a décidé de mettre davantage l'accent sur sa R&D afin d'étoffer son pipeline pour soutenir sa croissance future.

Concernant les mouvements, nous avons réduit la sensibilité du portefeuille aux banques françaises dès l'annonce du vote de confiance en allégeant BNP Paribas et Axa au profit d'Intesa SanPaolo et d'Allianz.

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 3,5 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 64%, et 52% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable ou alignées à la Taxonomie Européenne.

## Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

AGRICA Epargne Actions Responsables réalise une performance de - 0,67 % entre le 29 juillet et le 26 août contre + 0,51 % pour son indice de référence.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

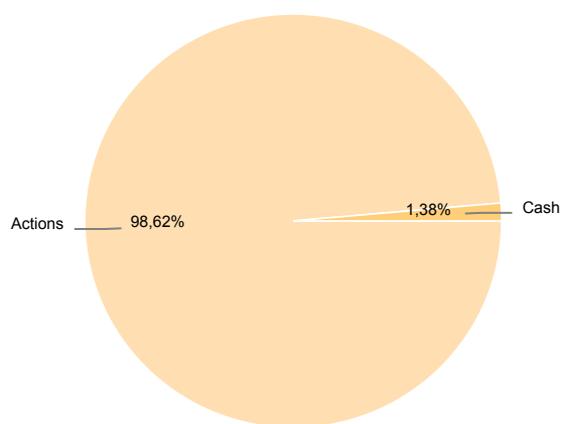
Nombre de lignes

2

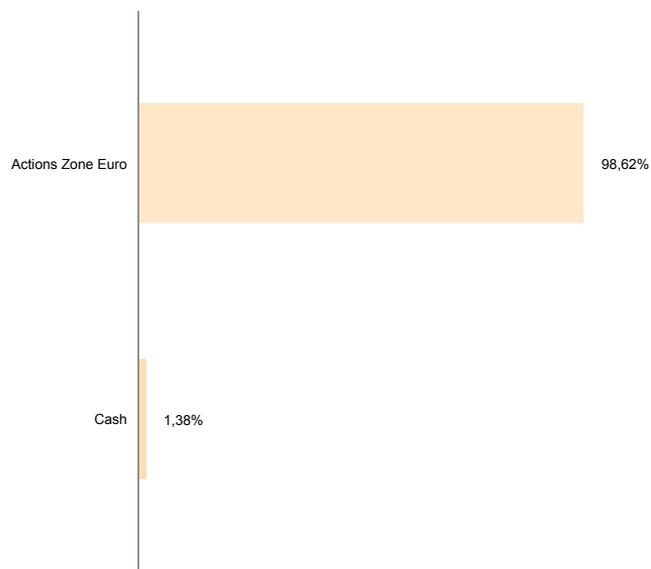
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	98,62
SOLDE ESPECE EUR	Cash	1,38

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/08/2025.